

COMPTE RENDU SOMMAIRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>Nombre de membres :</u> En exercice : 10 Présents : 09 Votants : 10	L'an deux mille seize le trente mars à vingt heures trente minutes Le Conseil Municipal de la Commune de CERNEX dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-Louis FELFLI. <u>Date de convocation :</u> vingt-quatre mars deux mille seize
<u>Présents :</u> Jean-Louis FELFLI, Vincent TISSOT, Maryline DURET, Christophe BOYER, Emmanuel MEGEVAND, Jean-Baptiste LACROIX, Zohrah RALAIDOVY THIEBAUD, Johann LOCATELLI, Rémy FERNANDES. <u>Absente avec procuration :</u> Nadine CUSIN <u>Absent(s) sans procuration :</u>	

Début de séance : 20 h 35
Délibérations à main levée
Secrétaire de séance : Zohrah RALAIDOVY THIEBAUD

1 - OBJET : TABLEAU DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015
BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Vincent Tissot, 1^{er} Adjoint, délibérant sur le **Compte Administratif de l'exercice 2015**, dressé par Monsieur Jean-Louis FELFLI, Maire,
1° - **Lui donne acte** de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés N-1		89 117.05 €	756 179.42 €		756 179.42 €	89 117.05 €
Opér. de l'exercice	702 879.13 €	987 457.90 €	643 160.28 €	1 253 083.45 €	1 346 039.41 €	2 240 541.35 €
Total reporté + réalisé	702 879.13 €	1 076 574.95 €	1 399 339.70 €	1 253 083.45 €	2 102 218.83 €	2 329 658.40 €
<i>Résultat reporté</i>		373 695.82 €	146 256.25 €			227 439.57 €
Restes à réaliser						
Totaux cumulés		373 695.82 €	146 256.25 €			227 439.57 €
Résultats définitifs		373 695.82 €	146 256.25 €			227 439.57 €

2° - **Constata**, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3° - **Reconnait** la sincérité des restes à réaliser,
ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

POUR 9 - ABSTENTION 0 - CONTRE 0

2 - OBJET : TABLEAU DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Vincent Tissot, 1^{er} Adjoint, délibérant sur le **Compte Administratif de l'exercice 2015**, dressé par Monsieur Jean-Louis FELFLI, Maire,
1° - **Lui donne acte** de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés N-1		37 801,72 €		9270,15 €		47 071,87 €
Opérat. de l'exercice	6 036,70 €	14 921,31 €	25 233,10 €	12 152,50 €	31 269,80 €	27 073,81 €
Total reporté + réalisé	6 036,70 €	52 723,03 €	25 233,10 €	21 422,65 €	31 269,80 €	74 145,68 €
Résultat reporté		46 686,33 €	3 810,45 €			42 875,88 €
Restes à réaliser	-	-	-	-	-	-
Totaux cumulés		46 686,33 €	3 810,45 €			42 875,88 €
Résultats définitifs		46 686,33 €	3 810,45 €			42 875,88 €

2° - **Constata**, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3° - **Reconnaît** la sincérité des restes à réaliser,

ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

POUR 9 - ABSTENTION 0- CONTRE 0

3 - OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU BUDGET PRINCIPAL 2015 dressé par Mme Dominique ALVIN, Receveur

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après s'être fait présenter le budget de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion, dressé par le Receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que de l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2015.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures

1° - Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° - Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° - Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

DECLARE que le **Compte de Gestion, dressé, pour l'exercice 2015, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.**

POUR 10 - ABSTENTION 0 - CONTRE 0

4 - OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU BUDGET D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF 2015 dressé par Mme Dominique ALVIN, Receveur

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion, dressé par le Receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que de l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer. Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2015.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de

paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures

1° - Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° - Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° - Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

DECLARE que le Compte de Gestion, dressé, pour l'exercice 2015, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

POUR 10 - ABSTENTION 0 - CONTRE 0

5 - OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS 2015 – BUDGET PRINCIPAL

Vu les résultats 2015 de la Commune de CERNEX faisant apparaître :

- un excédent de Fonctionnement de **373 695,82 €**

✓ **DECIDE** d'affecter cet excédent de fonctionnement de la manière suivante :

↳ au compte 002 « résultat fonctionnement reporté » **227 439,57 €**

↳ au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé » **146 256,25 €**
en déficit affecté

POUR 10 - ABSTENTION 0 - CONTRE 0

**6 - OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS 2015
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

Vu les résultats 2015 de la Commune de CERNEX faisant apparaître un excédent de Fonctionnement de **46 686.33 €**

✓ **DECIDE** d'affecter cet excédent de la manière suivante :

↳ au compte 002 "Résultat de fonctionnement reporté" **42 875.88 €**

↳ au compte 1068 « excédent fonctionnement capitalisé » **3 810.45 €**
en déficit affecté

POUR 10 - ABSTENTION 0 - CONTRE 0

7 - OBJET : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2016 – BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le Budget Primitif 2016.

Vu le tableau du budget principal primitif 2016

✓ **ADOpte** le Budget Primitif 2016 du Budget Principal tel que suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	1 060 677.57 €	1 195 760.60 €
Recettes (dont excédents antérieurs reportés)	1 060 677.57 €	1 195 760.60 €

POUR 10 - ABSTENTION 0 - CONTRE 0

**8 - OBJET : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2016
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le Budget Primitif Assainissement non collectif 2016.

Vu le tableau du budget d'assainissement non collectif primitif 2016

✓ **ADOPTE**, le Budget Primitif Assainissement non collectif 2016 tel que suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	56 275.88 €	61 586.33 €
Recettes (dont excédents antérieurs reportés)	56 275.88 €	61 586.33 €

POUR 10 - ABSTENTION 0 - CONTRE 0

9 - OBJET : VOTE DES QUATRE TAXES

Dans le cadre de notre politique budgétaire 2016 orientée dans la maîtrise de nos recettes, Monsieur le Maire propose de maintenir les taux antérieurs inchangés et présente aux membres du Conseil Municipal l'état de notification des taux d'imposition de 2016, applicable aux quatre taxes directes locales.

En intégrant les nouvelles dispositions, Monsieur le Maire propose, pour l'année 2016 les taux inchangés suivants:

- **Taxe d'Habitation** : **6.77 %**
- **Taxe Foncière (Bâti)** : **4,72 %**
- **Taxe Foncière (Non Bâti)** : **24.14 %**
- **Taxe CFE (cotisation foncière des entreprises)** : **8.42 % (anc. TP)**

✓ **ADOPTE** les taux tels que proposés ci-dessus.

POUR 10 - ABSTENTION 0 - CONTRE 0

10 - OBJET : LIGNE DE TRESORERIE 2016

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal qu'en conformité avec la délibération n° D15-23 du 14 avril 2015 une ligne de crédit à hauteur de 300'000 € devra être clôturée en date anniversaire. Dans ce cadre, Monsieur le Maire propose de maintenir cette flexibilité de trésorerie et de renouveler une ligne de crédit à hauteur de 200'000 €.

✓ **AUTORISE** la réalisation d'une ligne de trésorerie de 200'000 € en lieu et place de celle existante de 300'000 €.

✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire, à faire toutes les démarches nécessaires à la réalisation de cette ligne de trésorerie à hauteur de **200'000 €**.

POUR 10 - ABSTENTION 0 - CONTRE 0

11 - OBJET : AUTORISATION D'EMPRUNT ACHAT LOCAL COMMERCIAL FINI

Dans le cadre du projet communal de construction de logements sociaux réalisée par Haute Savoie Habitat et EDEIS, la Commune de Cernex a intégré la construction d'un local dédié au commerce de proximité par décision du 21 juillet 2011.

La valeur de ce local commercial fini est estimée à 253'000 €/TTC

Pour réaliser son financement, Monsieur le Maire propose de réaliser un emprunt de 250'000 € en accord avec le budget primitif 2016.

✓ **AUTORISE** la réalisation d'un emprunt dédié à ce local commercial sur une durée maximale de 20 ans.

✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire, à faire toutes les démarches nécessaires à la réalisation de cet emprunt en temps voulu à hauteur maximale de 250'000 €.

POUR 10 - ABSTENTION 0 - CONTRE 0

Fin de séance à 21 h 05.

Le Maire,
Jean-Louis FELFLI

